

Description des ministères de la Colombie-Britannique

Études supérieures, compétences et formation

Le ministère assure la direction des réseaux d'enseignement postsecondaire et de formation professionnelle en C.-B., ainsi que des programmes et de l'information sur le marché du travail. Le ministère administre les programmes d'aide financière aux étudiants, protège et défend la réputation du réseau d'établissements d'enseignement postsecondaires de la province et fait la promotion du développement des compétences et de la certification. En outre, le ministère fournit de l'information et des ressources sur la prévention des violences et inconduites sexuelles et les interventions à cet égard sur les campus, sur les mesures d'aide en santé mentale destinées aux étudiants de niveau postsecondaire et sur l'éducation et la formation des Autochtones.

Agriculture

Le Ministère est chargé de la production, du marketing, de la transformation et de la mise en marché des produits du secteur agroalimentaire. Le Ministère administre également des programmes de consultation, de recherche, de promotion, d'adaptation et d'analyse de la viabilité, recueil de l'information et étudie des statistiques liées aux produits de la mer et au secteur agroalimentaire.

Procureur général

Le procureur général administre la justice, assure la prestation des services et programmes de sécurité publique, dirige la gestion des urgences et fournit des conseils juridiques au gouvernement. Le ministère gère les données sur le système judiciaire et vise à accroître la transparence et à offrir des services opportuns et équilibrés.

Développement de la petite enfance et de la famille

L'objectif principal du ministère est de venir en aide aux enfants et aux jeunes de la C.-B. afin qu'ils vivent dans un contexte sain et sécuritaire, au sein de familles aidantes, en lien étroit avec leur culture et leur communauté. Le Ministère travaille de concert avec des organismes autochtones délégataires, des partenaires de service autochtones et environ 6 000 agences et foyers d'accueil communautaires, des partenaires interministériels et du secteur social afin d'offrir des services inclusifs, culturellement adaptés, actifs et accessibles.

Services aux citoyens

Le ministère offre un vaste éventail de services aux Britanno-Colombiens, partout dans la province, en personne et en ligne. Les services aux citoyens comprennent un soutien de première ligne pour aider les Britanno-Colombiens à obtenir des services du gouvernement, le déploiement de la stratégie, des politiques et des normes en matière de technologies de l'information et la gestion du processus d'accès libre à l'information pour la province. Le ministère vise également à élargir l'accès à l'Internet haute vitesse dans les régions rurales et éloignées, les communautés des Premières Nations et autochtones de la Colombie-Britannique.

Éducation

Le Ministère soutient environ 553 000 élèves d'écoles publiques et 81 000 élèves d'écoles indépendantes, ainsi que plus de 2 200 enfants éduqués à la maison, chaque année, pour développer leur plein potentiel et favoriser l'acquisition des connaissances, des compétences et des habiletés requises pour contribuer à la société et à une économie prospère et durable.

Énergie, mines et ressources pétrolières

Le Ministère est responsable de l'électricité, des autres sources d'énergie, de l'exploitation et de l'exploration minière et pétrolière dans la province. Le Ministère est responsable des sociétés d'État suivantes : BC Hydro, Columbia Power Corporation, BC Oil and Gas Commission et Columbia Basin Trust.

Environnement et stratégie de lutte aux changements climatiques

Le Ministère est responsable de la protection, de la gestion et de la conservation de l'eau, du territoire, de l'air et des ressources vivantes de la province. Il doit notamment guider les stratégies de préparation et d'adaptation aux changements climatiques, répondre de façon proactive aux risques pour l'environnement et faire appliquer les lois et les règlements environnementaux.

Finances

Le Ministère joue un rôle clé pour établir, mettre en œuvre et examiner les politiques économiques, fiscales et de gestion financière de la province.

Forêts, terres et ressources naturelles

Le Ministère est responsable de la gérance des terres de la Couronne provinciales, des ressources culturelles et naturelles, ainsi que de la protection des ressources patrimoniales et archéologiques de la province. Le Ministère supervise un territoire de 94 millions d'hectares et veille à la gestion durable des forêts, de la faune, de l'eau et des ressources terrestres, et travaille avec les communautés autochtones et rurales pour renforcer et diversifier leurs économies.

Santé

Le Ministère est l'unique entité chargée de veiller à la qualité, au caractère adéquat, à la rentabilité et à la prestation opportune des services de santé à tous les résidents de la Colombie-Britannique. Le Ministère travaille également en partenariat avec les autorités de la santé des Premières Nations afin d'améliorer l'état de santé de ces populations de la Colombie-Britannique.

Relations avec les Autochtones et réconciliation

Le Ministère guide la province dans ses efforts de réconciliation avec les Premières Nations et les peuples autochtones par le truchement du cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le Ministère vise à renforcer les liens avec les communautés autochtones et à optimiser les connaissances et le savoir autochtones afin d'améliorer les débouchés sociaux et économiques des peuples autochtones et de tous les Britanno-Colombiens.

Emplois, développement économique et compétitivité

Le Ministère administre les services gouvernementaux qui visent à soutenir et à maintenir une économie solide et diversifiée. Le mandat du Ministère est de favoriser l'essor du secteur technologique de la C.-B., de défendre l'innovation, d'accompagner les petites entreprises, de soutenir le développement économique dans toute la province et de promouvoir la province à l'échelle internationale comme endroit de prédilection pour investir et faire des affaires.

Travail

Le Ministère du travail fait la promotion de relations d'emploi et d'un marché du travail juste, sain et sécuritaire pour soutenir une économie solide, viable et inclusive. Le Ministère est responsable des lois sur l'emploi et le travail dans la province, ainsi que de leur application. Ces lois comprennent le *Labour Relations Code*, la *Employment Standards Act*, la *Workers Compensation Act* et la *Temporary Foreign Worker Protection Act*.

Santé mentale et dépendances

Le ministère de la santé mentale et des dépendances a été créé en 2017 pour construire un réseau coordonné de services dans les domaines de la santé mentale et des dépendances accessible à tous les résidents de la province, mais également pour lutter contre la crise des surdoses d'opioïdes.

Affaires municipales et logement

Le ministère des affaires municipales et du logement soutient les autorités locales, les organismes sans but lucratif et les résidents pour bâtir des communautés dynamiques et saines qui sont bien gérées, sécuritaires, résilientes et responsables sur les plans social et environnemental. Le ministère offre aux résidents de la province un accès à des logements abordables, sécuritaires et appropriés grâce à des politiques et des programmes, des codes et des normes techniques, et des services pour les propriétaires et locataires.

Sécurité publique et solliciteur général

Le ministère de la sécurité publique et le solliciteur général travaillent de concert avec le procureur général pour faire avancer une vision commune d'une province sûre, sécuritaire, juste et résiliente. La mission du ministère consiste à administrer la justice et à offrir des programmes et services de sécurité publique. Ses domaines de responsabilité comprennent l'application de la loi et les services de police, les services correctionnels, la sécurité routière et la gestion des urgences.

Développement social et réduction de la pauvreté

Le ministère du développement social et de la réduction de la pauvreté vise à offrir aux Britanno-Colombiens dans le besoin un réseau de services de soutien pour les aider à atteindre leur plein potentiel social et économique. Le ministère est chargé d'instaurer une stratégie de réduction de la pauvreté provinciale, d'élaborer un plan d'action en matière d'itinérance, de fournir une aide au revenu et aux personnes handicapées et d'améliorer l'accès à l'emploi grâce à des programmes, services et mesures de soutien.

Tourisme, arts et culture

Le ministère du tourisme, des arts et de la culture intègre le secteur du tourisme, des arts, de la culture et des sports afin de promouvoir la Colombie-Britannique auprès des résidents, des visiteurs et des investisseurs. Le travail du ministère soutient des communautés accueillantes et inclusives qui valorisent le multiculturalisme et des occasions de participation aux sports, aux activités culturelles et aux arts.

Transport et infrastructure

Le Ministère planifie et améliore les réseaux de transport, bâtit de nouvelles infrastructures, fournit des services de transport et instaure des politiques connexes pour favoriser le déplacement sécuritaire des personnes et des marchandises.